

## Communiqué de presse

# Le CAF en faveur d'une centrale d'appels à Bienne et d'un soutien accru au FFFH

*Bienne, le 21 juin 2010*

**Après les élections de renouvellement (dont la présidence, confiée à Philippe Garbani dès sa retraite de la Préfecture en 2011), le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) a pris position mercredi contre le projet de centrale interjurassienne d'appels sanitaires urgents à Delémont, lui préférant le projet bilingue biennois CASU 144 Biel-Bienne. Le CAF a également adressé un courrier au canton, pour lui demander un soutien accru au Festival du film français d'Helvétie.**

### 1. CASU 144

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) soutient unanimement la variante d'une centrale bilingue d'appels sanitaires urgents à Bienne, proposée par Ambulance Région Bienne. Cette centrale a fait ses preuves, avec du personnel spécialisé qui connaît bien la zone d'intervention. Une collaboration entre services d'urgences s'est mise en place au fil des ans, dans l'intérêt de la population. Autant d'avantages que n'offrirait pas une centrale unilingue à Delémont, pour compléter une autre centrale unilingue à Berne. L'assemblée plénière du CAF rejette donc le projet de centrale interjurassienne à Delémont, comme l'avait annoncé le Bureau du CAF en mai.

Le CAF demande donc au canton de soutenir officiellement et financièrement la variante CASU 144 Biel-Bienne. Le CAF tient à insister sur l'importance de ce dossier, non seulement pour l'agglomération biennoise, mais aussi pour une partie du Jura bernois. Il ne s'agit pas d'opposer Bienne au Jura bernois, comme certains tentent de le faire. La collaboration des différents services d'urgence actuellement pilotés depuis Bienne pourrait être mise à mal par le projet interjurassien. La population du Jura bernois proche de Bienne dépendrait désormais de services d'urgences partagés entre Bienne et le Jura / Jura bernois et pilotés depuis Delémont, avec les problèmes de coordination que cela comporte.

### 2. Elections

Le CAF l'annonçait mercredi : il a élu à sa présidence M. Philippe Garbani (PSR). L'actuel préfet suppléant n'entrera en fonction qu'après avoir pris sa retraite de la Préfecture, début 2011. L'intérim est assuré par Mme Béatrice Sermet-Nicolet (PSR). Le CAF a élu Mme Pierrette Berger-Hirschi à la vice-présidence. Le conseil a procédé à une série d'autres élections internes lors de cette séance constitutive.

### 3. FFFH

Le CAF a adressé un courrier au conseiller d'Etat Pulver, pour lui demander un soutien accru au Festival du film français d'Helvétie (FFFH). Le CAF a décidé à l'unanimité de proposer une hausse de subvention à partir de 2011, pour permettre au festival de poursuivre sa croissance, régulière et contrôlée.

Le CAF observe notamment que le canton a décidé de soutenir cette année le Festival Bollywood, un festival de film indien à Thoune. Cette décision justifie aux yeux du CAF un

soutien accru au FFFH. Il s'agit pour le canton de marquer son soutien à un festival bilingue, fréquenté à 40% par des Alémaniques et offrant donc une plateforme exceptionnelle d'échanges entre la culture francophone et alémanique.

#### **4. Affaires de la Direction de la justice : suppléance du préfet, cours pour avocats**

Le CAF s'est réjoui de l'évolution positive de deux dossiers liés à la Direction de la justice, des affaires communales et ecclésiastiques (JCE). La JCE a fait savoir au CAF qu'elle soutenait le principe d'un préfet suppléant de la langue partenaire du préfet de Bienne, avec un cahier des charges spécifique. La JCE répond ainsi à une revendication importante du CAF. Celui-ci s'est réjoui aussi de l'intention de la JCE de poursuivre le financement des cours en français pour avocats stagiaires à l'Université de Berne ; les milieux juridiques ont fait part de leur intérêt pour le maintien de ces cours. Le CAF et le CJB s'étaient engagés en commun pour réclamer la poursuite de leur financement.

### **Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne**

La présidente :



Béatrice SERMET-NICOLET

Le secrétaire général :



David GAFFINO

#### **Note aux rédactions :**

*Vous pouvez consulter tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, prises de position) sur son site Internet : [www.caf-bienne.ch](http://www.caf-bienne.ch) .*

*Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:*

- *Mme Béatrice Sermet-Nicolet, présidente du CAF : 032 341 86 10 ou 079 209 34 35*
- *M. Philippe Garbani, membre du CAF, président élu : 032 332 25 00 (Préfecture)*
- *M. David Gaffino, secrétaire général du CAF : 032 323 28 70 ou 078 607 17 65*